

Hommage à Bernard Chauvet et à ses cinq compagnons condamnés au Tribunal Correctionnel du Blanc en Octobre 1947

En venant aujourd'hui au Blanc inaugurer le Parc Mis et Thiennot, il nous a semblé évident, si ce n'est incontournable, de rendre hommage à Bernard Chauvet qui vient récemment de nous quitter, sans avoir été réhabilité dans son honneur d'homme innocent.

N'oublions pas que c'est ici que se tenait le Tribunal Correctionnel où ont été condamnés ceux que la justice et une certaine presse de l'époque désignaient alors comme « les complices du meurtre du garde Boistard » dans le crime de Saint-Michel-en-Brenne.

C'est ici donc que se déroula, les 2 et 3 octobre 1947, le procès de Bernard Chauvet et de ses compagnons d'infortune, Émile et Gervais Thibault, Stanislas Mis, André Chichery et Jean Blanchet. Deux jours d'un procès inique où chacun a clamé son innocence. En vain !

Car c'est ici enfin que, le 13 octobre 1947, ce même Tribunal rendait son verdict, condamnant Émile Thibault, Stanislas Mis et Bernard Chauvet à 2 ans de prison fermes, André Chichery, Gervais Thibault et Jean Blanchet, le seul survivant de cette terrible tragédie, n'écopant, eux, que d'une peine de 18 mois ! Condamnés, je cite, « pour abstention volontaire à empêcher un crime » !

Et rien ni personne ne voulut jamais reconnaître leur innocence, puisque la Cour d'Appel de Bourges confirmait le 12 février 1948 le jugement du Tribunal du Blanc condamnant les « complices » de Mis et Thiennot.

Soixante-cinq ans après, nous savons bien qu'ils sont innocents et, si nous sommes tous là aujourd'hui au Blanc, c'est pour rappeler à la Justice française qu'elle se doit de reconnaître ses erreurs et qu'elle s'honorerait de le faire. Pour qu'enfin des hommes injustement

condamnés comme Émile et Gervais, Stanislas et André, Jean et toi,
Bernard retrouvent leur honneur d'hommes libres et respectables !

Sachez que le combat continue !

Nous sommes tous les enfants de Mis et Thiennot !

Le Blanc, le 1^{er} décembre 2012 CP